

le coût de la vie est plus élevé dans d'autres pays qu'au Canada, ceux qui sont en poste dans ces pays touchent une indemnité en conséquence.

**M. Macdonnell (Greenwood):** Relève-t-on toujours leur traitement ou leur accorde-t-on plutôt une allocation plus élevée?

**Le très hon. M. Howe:** Les traitements des commissaires du commerce restent les mêmes peu importe dans quel pays ils se trouvent. Si le commissaire est au Canada, il touche le même traitement que s'il était à l'étranger; cependant, à l'étranger, il touche en plus une allocation de subsistance calculée d'après le coût de la vie dans le pays où il se trouve par rapport au coût de la vie au Canada.

(Le crédit est adopté.)

444. Division de l'information, y compris publicité et annonces au Canada et à l'étranger, \$177,854.

**M. Wright:** Le ministère utilise-t-il des films dans sa campagne de réclame à l'étranger.

**Le très hon. M. Howe:** Oui. Nous employons beaucoup les films. Nous obtenons la plupart de l'Office du film; en outre, il arrive parfois que le ministère fasse réaliser un film à ses propres frais à une fin spéciale, par exemple pour pousser la vente d'un produit en particulier.

**M. Macdonnell (Greenwood):** Pour être parfaitement honnête, je suis étonné du faible montant de ce poste. Est-ce là la somme globale? Ou y a-t-il d'autres chiffres pour l'information, la publicité ou la réclame de toute sorte? N'y a-t-il pas de traitements? Est-ce là la somme globale?

**Le très hon. M. Howe:** Oui, à l'exception de la foire du commerce. Il y a un autre poste un peu plus loin qui vise la foire du commerce. De fait, la réclame qui accompagne la foire ne sert pas uniquement à la foire elle-même; on en profite aussi pour faire de la réclame spéciale en faveur des produits canadiens. Le ministère ne fait pas de réclame au pays. Toute la réclame se fait à l'étranger, et ce montant représente les frais qu'elle entraîne.

(Le crédit est adopté.)

445. Division de l'économique, y compris la tenue d'enquêtes et les rapports sur la situation économique à l'heure actuelle et les perspectives (auparavant la division des recherches et des prévisions économiques), \$157,923.

**M. Blackmore:** Convient-il de demander au ministre, à propos de ce poste ou d'un autre, de fournir les détails relatifs au commerce qu'il était tellement désireux de nous présenter cet après-midi pour répondre à l'honorable représentant de Brant-Wentworth? Il se préparait alors à nous donner la ventila-

tion des exportations à la Grande-Bretagne et aux autres pays du Commonwealth britannique. J'aimerais beaucoup que ces renseignements soient consignés au compte rendu afin d'en prendre connaissance. Pourrait-il nous les fournir à propos de ce poste ou à propos d'un autre poste qu'il désignera?

**Le très hon. M. Howe:** Vous voudriez savoir ce que nous exportons à la Grande-Bretagne?

**M. Blackmore:** Ce que je voudrais surtout c'est que le ministre réponde au député de Brant-Wentworth; non pas sans doute que je tiens essentiellement à ce qu'on lui réponde, mais plutôt parce que je voudrais posséder ces renseignements. Il me semble qu'il a contribué au débat d'une façon vraiment utile et si le ministre pouvait nous rassurer au sujet de certaines de ces questions, nous l'entendrions certainement avec plaisir.

**Le très hon. M. Howe:** J'ai donné les totaux. Le représentant de Brant-Wentworth a fondé sa thèse sur le fait qu'en 1938 nous fournissions 40 p. 100 des importations britanniques alors qu'en 1951 cette proportion était plus faible. Mais les chiffres sont tout à fait trompeurs puisque les importations de la Grande-Bretagne, tant du point de vue volume que du point de vue valeur, étaient bien plus petites en 1938 qu'en 1951. En 1938, en effet, les importations de la Grande-Bretagne, en provenance de tous les pays, atteignaient une valeur de 800 millions. Or la valeur totale des exportations canadiennes pour l'année 1952, si nos calculs ne sont pas trop fautifs, ne sera pas tellement éloignée de 800 millions. On peut dire qu'il y a eu dévalorisation de 50 p. 100, à peu près, depuis 1938. En fait la proportion est plus faible, mais en prenant ce chiffre comme base de calcul on peut voir que nos exportations vers la Grande-Bretagne sont, en ce moment, égales à la moitié de ses importations en 1938, contre 40 p. 100, qui représentait la proportion de ses importations d'origine canadienne à cette époque. J'estime par conséquent que nous fournissons actuellement à la Grande-Bretagne une plus forte quantité de marchandises qu'en 1938.

**M. Quelch:** Ce qui inquiète plusieurs d'entre nous, à mon avis, c'est que dernièrement le Gouvernement a effectivement déconseillé aux cultivateurs d'accroître leur production. Le ministre a signalé que le Gouvernement a pu écouler leurs produits jusqu'ici mais, malgré cela, il a averti les cultivateurs que s'ils accroissent leur production, elle ne se vendra peut-être pas. Le Gouvernement ne pourrait-il pas conclure quelque accord avec la zone sterling afin de pouvoir lui vendre cette production supplémentaire? Je songe,